

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 1 271 424 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

02.01.2003 Bulletin 2003/01

(51) Int Cl.7: **G07D 11/00**

(21) Numéro de dépôt: **01870145.8**

(22) Date de dépôt: **28.06.2001**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR**

Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Derni, Jean Pierre**

1428 Braine-L'Alleud (BE)

(72) Inventeur: **Derni, Jean Pierre**

1428 Braine-L'Alleud (BE)

(54) **Appareil de commande de dévalorisation d'objets de valeur contenus dans une boîte**

(57) L'invention concerne un système conçu pour gérer et à commander la dévalorisation par procédés chimiques et/ou thermiques de tous billets bancaires et moyens de paiements scripturaux, plastiques ou ayant un support informatique (comme une piste magnétique, une puce, un CD rom ou autre support à venir).

Ce système de commande s'applique aux caisses de paiements, aux contenants et coffres de transit et aux coffres-forts. Le système d'activation et de désactivation se fait par la reconnaissance d'une information codée (puce dallas, code par clavier ou système informatique) et il en est de même pour le mode transport soumis à un temps prédéfini.

La présente invention permet une protection autonome pouvant s'appliquer à n'importe quel contenant soit en intérieur ou comme décrit sur les plans en extérieur. Le but est de dissuader la tentative d'agression, en effet le contenu étant protégé contre l'ouverture du contenant, l'arrachement de celui-ci de son support, et le vol de celui-ci pendant le trajet jusqu'au local sécurisé.

Un temps de trajet est programmé suivant la distance à couvrir entre la caisse et le local sécurisé. En cas de sécurisation d'un coffre-fort fixe, le temps de trajet n'est pas programmé.

EP 1 271 424 A1

Description

Domaine technique auquel l'invention se rapporte:

[0001] La présente invention concerne un système conçu pour gérer et commander la dévalorisation par procédés chimiques et/ou thermiques de tous billets bancaires et moyens de paiements scripturaux, plastiques ou ayant un support informatique (comme une piste magnétique, une puce, un CD rom ou autre support à venir.

[0002] Ce système de commande s'applique aux caisses de paiements, aux contenants et coffres de transit et aux coffres-forts. Le système d'activation et de désactivation se fait par la reconnaissance d'une information codée (puce dallas, code par clavier ou système informatique) et il en est de même pour le mode transport soumis à un temps prédéfini.

Etat de la technique pertinent et son appréciation:

[0003] Considérant qu'il n'existe pas actuellement dans les lieux de perception de valeurs, de moyens simples, économiques, autonomes et mobiles de dévalorisation automatisée de ces valeurs en cas de menace d'agression (hold-up) et qu'il ne pouvait de ce fait atténuer la motivation d'un agresseur à s'emparer des valeurs, un appareil de commande automatisé et autonome pouvant s'appliquer à l'intérieur comme à l'extérieur de contenants fixes ou mobiles pour dissuader la motivation de l'agression en dévalorisant automatiquement l'objet de la tentative.

Exposé de l'invention :

[0004] La présente invention permet une protection autonome pouvant s'appliquer à n'importe quel contenant soit en intérieur ou comme décrit sur les plans en extérieur. Le but est de dissuader la tentative d'agression, en effet le contenu étant protégé contre l'ouverture du contenant, l'arrachement de celui-ci de son support, et le vol de celui-ci pendant le trajet jusqu'au local sécurisé.

[0005] Un temps de trajet est programmé suivant la distance à couvrir entre la caisse et le local sécurisé, pendant ce temps de trajet un bib discontinu retenti et lors du décompte de la dernière minute ce bib devient constant en cas de dépassement du délai programmé, et la dévalorisation du contenant s'effectue automatiquement. Pour mettre en service la protection, le contenant devra être sur sa fixation, la mise en service s'effectuera soit par une puce Dallas, soit par un clavier code ou par gestion informatisée, le passage en mode transport s'effectue soit en présentant la puce de transport, soit par clavier code ou par gestion informatique (voir plans); à partir de ce moment la led rouge (mode de protection activé) et la led verte (mode de protection désactivé) se

mettent à clignoter en même temps pendant le temps de trajet préprogrammé. Dès l'arrivée au local sécurisé la coupure du mode de protection et de transport s'effectue par une deuxième puce Dallas. Dès présentation de celle-ci sur son lecteur, seule la led verte reste active, ce qui permet l'ouverture du contenant. En cas de vol ou d'ouverture (non autorisée) du contenant, le contenu est dévalorisé et en option une sirène à message vocal se déclenche.

Avantages apportés par l'invention.

[0006] L'appareil, simple de conception et de manipulation, peut-être utilisé par tout un chacun qui n'est pas un professionnel de la sécurité. Autonome, il évite de lourds investissements en structures, informatique, et en remplacement des contenants, en effet l'appareil peut s'adapter sur des contenants déjà existants (cash box, caisses, coffres,...).

Description d'au moins une manière d'exécuter l'invention avec référence aux dessins.

[0007] Comme présenté sur les plans Fig. 1 et Fig. 3, l'appareil (référence 2) s'adapte à un cash box ou une caisse (complète avec couvercle). Cet appareil comprend un boîtier en acier avec fixation par écrous contenant une carte de gestion (3), une batterie de secours (7), un lecteur de puce Dallas (4), une led rouge (5) et une led verte (6), une connexion à une alimentation extérieure 220/12V. Dans le contenant l'on fixera un ou des capteurs d'ouverture (10), un ou des moyens de dévalorisation ((9) coloration, fumigation, destruction). Sur l'exemple de la caisse, deux électro-verrous (12) seront rajoutés pour le blocage manuel ou automatique de l'ouverture de la caisse en cas d'agression, en option une ou des sirènes vocales pourront transmettre un ou des messages préalablement enregistrés. En ce qui concerne le mode transport, le temps est paramétrable par interrupteurs sur la carte de gestion. Le mode transport peut être activé soit par la puce Dallas (transport), soit par clavier code ou soit par gestion informatique. Dans la cas de Fig 6 et 7 le statut des contenants s'affiche et permet une vision rapide de l'état des protections aux caisses. Dans la Fig.7, l'utilisation du système informatique (PC) ne pourra se faire que si la personne place sa deuxième puce (ouverture) sur le lecteur Dallas situé sur le système informatique (PC) et introduit un code d'identification, c'est seulement à partir de ce moment que celui-ci pourra activer le mode transport d'un ou des contenants.

Légende des Fig.

[0008]

1 : Cash Box à fente.

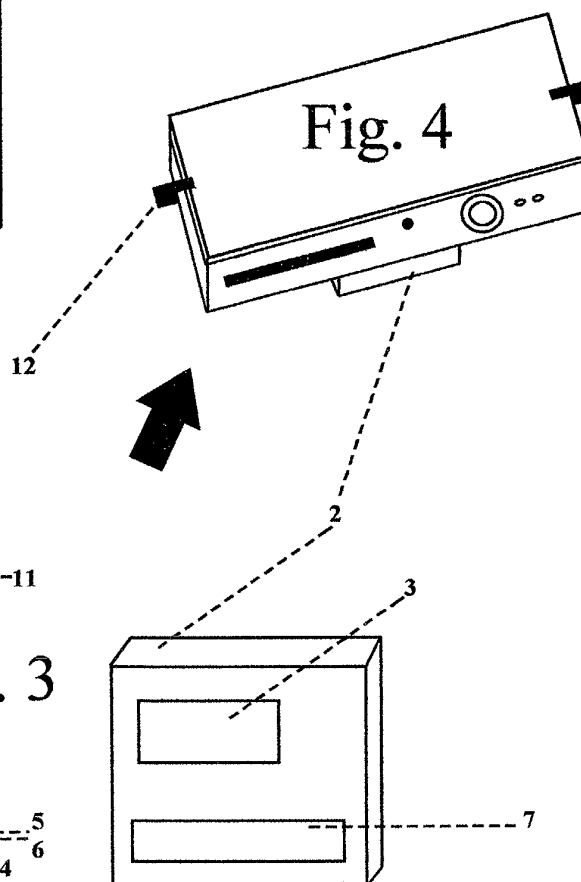
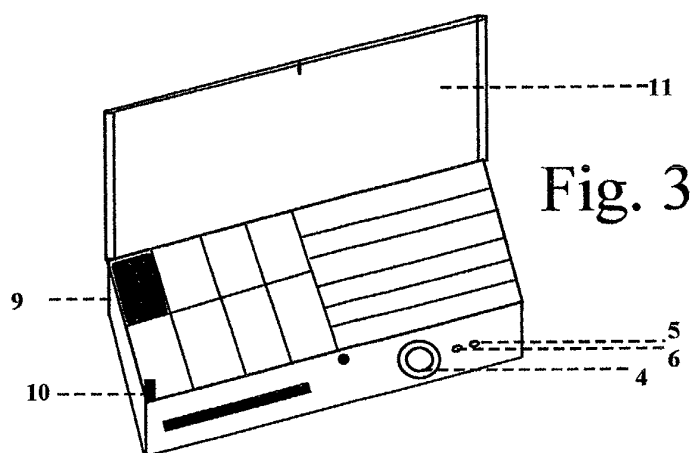
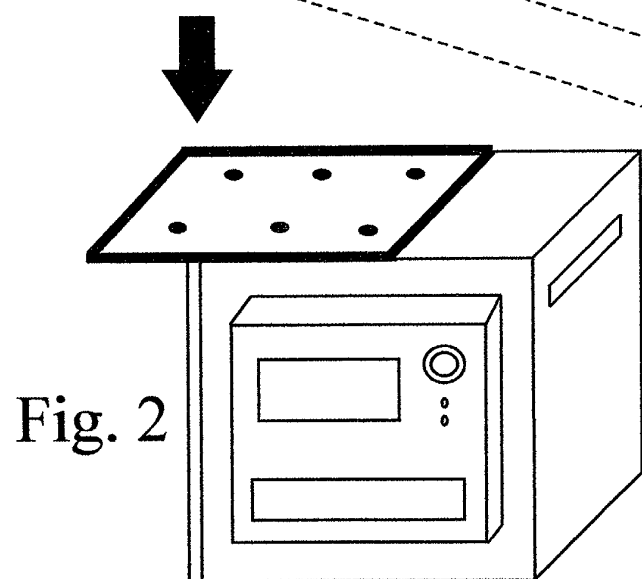
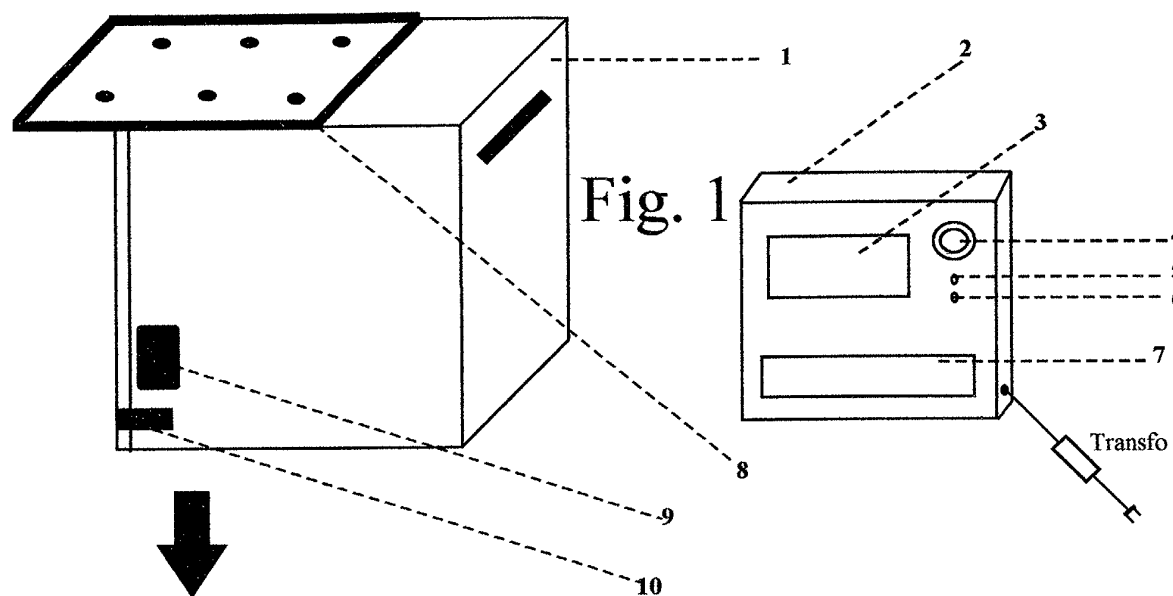
2 : Appareil qui s'applique sur n'importe quel conte-

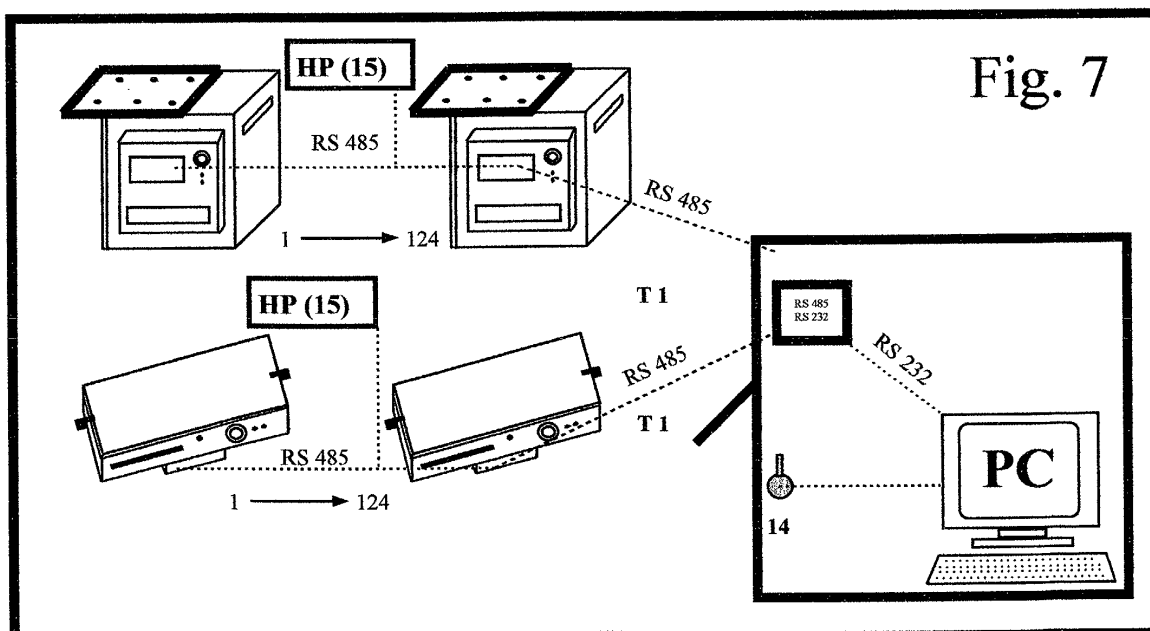
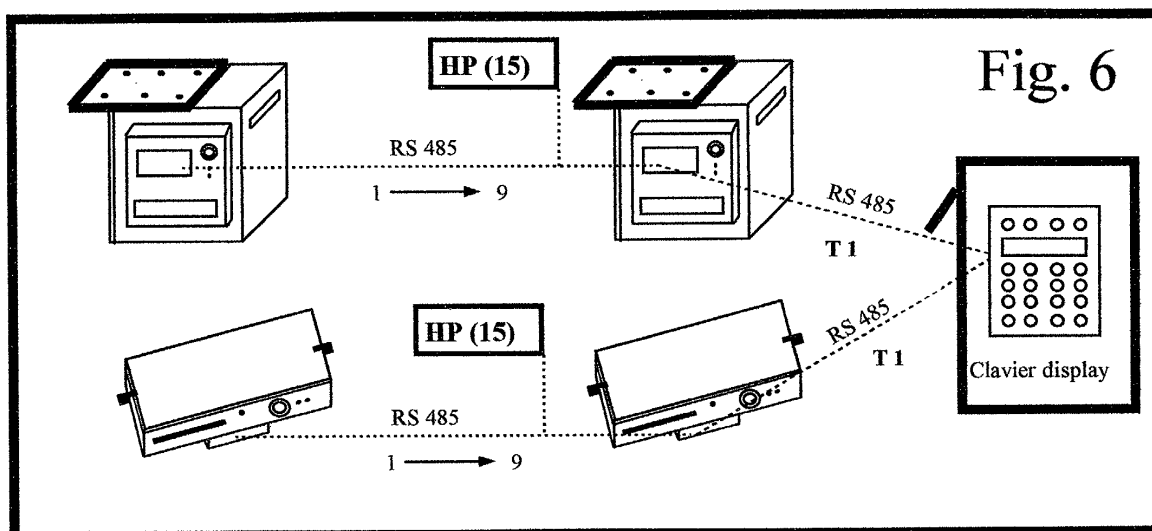
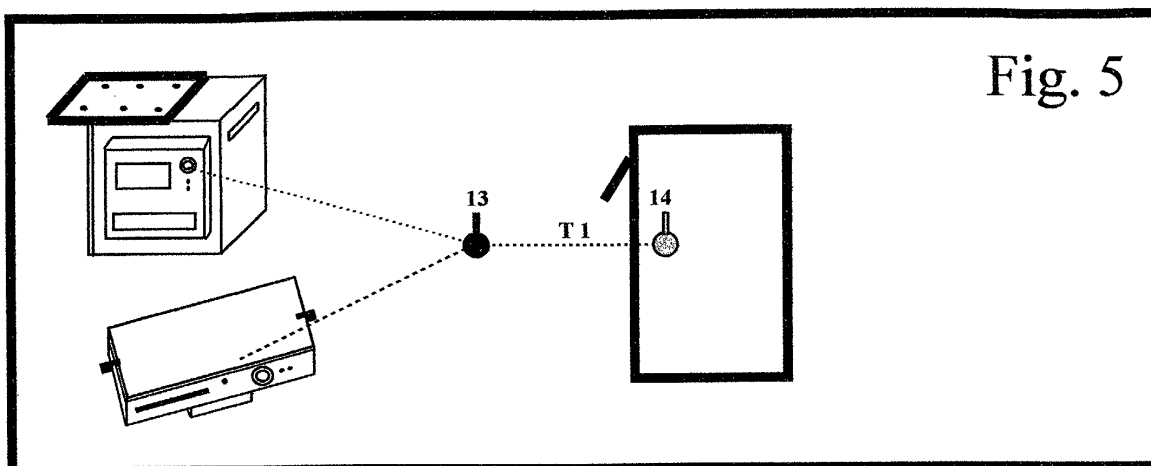
- | | | | |
|------|---|----|---|
| | nant. | | reil. |
| 3 : | Carte de gestion. | | |
| 4 : | Lecteur puce Dallas. | | |
| 5 : | Led rouge (protection activée). | | |
| 6 : | Led verte (protection désactivée) | 5 | 6. La sixième concerne une sirène vocale se déclenchant manuellement (par bouton panic fixe ou portable) ou automatiquement suivants les programmations prédéfinies. |
| 7 : | Batterie de secours. | | |
| 8 : | Plaque de fixation. | | |
| 9 : | Moyen de dévalorisation et/ou fumigation ou destruction. | | |
| 10 : | Protection contre l'ouverture non autorisée. | 10 | |
| 11 : | Couvercle du boîtier caisse. | | |
| 12 : | Moyens de blocage des caisses. | | |
| 13 : | Puce Dallas d'activation de la protection et de l'activation du transport. | | |
| 14 : | Puce Dallas de désactivation de la protection et autorisation de la gestion informatique (PC) | 15 | |
| 15 : | Sirène vocale à messages préenregistrés. | | |

Revendications

20

1. La revendication première concerne un appareil accessoire s'adaptant aux contenants et permettant leur protection en position fixe contre les tentatives d'ouverture non autorisées et d'arrachement ainsi que la protection dans le temps lors du trajet entre la caisse et le local sécurisé. 25
2. Le deuxième revendication concerne la gestion des modes de protection, de transport et d'ouverture par la carte de gestion commandée par deux puces Dallas, l'une servant d'activation et de mode transport et la seconde servant de désactivation de la protection. 30
35
3. La troisième concerne la gestion des modes de protection et de transport par liaison RS 485 commandée par un clavier code apha-numérique permettant la mise sous protection, la mise en mode transport, le clavier permettant la vision de l'état des statuts . 40
4. La quatrième concerne la gestion des modes de protection et de transport par liaison RS 485 convertie en RS 232 permettant la gestion des appareils avec une visualisation sur l'écran des statuts, de la mémoire des événements et des programmations à prédéfinir suivant les besoins du client; le tout ne pouvant s'effectuer que si la deuxième puce Dallas (désactivation) est présentée sur le lecteur situé sur le PC et en introduisant un code d'identification. 45
50
5. La cinquième concerne le blocage des caisses ou moyen de verrous électromécaniques (12) commandés manuellement (bouton panic, clavier code, PC,...) ou automatiquement en cas de tentative de vol sur l'un des contenants protégés par l'appareil. 55







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 87 0145

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
X	WO 99 58799 A (DEBAERE PHILIP ;IQ SEC N V S A (BE); VYSLOUZIL HARALD (BE)) 18 novembre 1999 (1999-11-18) * abrégé * * page 2, ligne 6 - page 3, ligne 10 * * page 4, ligne 1 - ligne 25 * * page 5, ligne 23 - page 7, ligne 6 * * page 16, ligne 21 - page 19, ligne 10 * -----	1-6	G07D11/00
X	US 4 573 043 A (HEUKER OF HOEK JOHANNES G J ET AL) 25 février 1986 (1986-02-25) * le document en entier * -----	1-6	
X	WO 93 16261 A (SECURITAS AB) 19 août 1993 (1993-08-19) * le document en entier * -----	1-6	
A	WO 93 14477 A (SWEDISH PROTECTION CONSULT) 22 juillet 1993 (1993-07-22) * le document en entier * -----	1-6	
A	US 4 725 823 A (PERSSON GUNNAR O) 16 février 1988 (1988-02-16) * le document en entier * -----	1-6	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7) G07D E05G
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 27 novembre 2001	Examineur Van Dop, E
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03/92 (P04002)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 87 0145

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

27-11-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 9958799 A	18-11-1999	NL 1005598 C2 WO 9958799 A1 AU 7553498 A EP 1082514 A1	22-09-1998 18-11-1999 29-11-1999 14-03-2001
US 4573043 A	25-02-1986	AUCUN	
WO 9316261 A	19-08-1993	SE 501386 C2 EP 0635091 A1 SE 9200464 A WO 9316261 A1	30-01-1995 25-01-1995 18-08-1993 19-08-1993
WO 9314477 A	22-07-1993	SE 510456 C2 AT 177863 T AU 3412093 A DE 69324048 D1 DE 69324048 T2 DK 699328 T3 EP 0699328 A1 ES 2130251 T3 FI 943228 A GR 3030057 T3 NO 942585 A SE 9200055 A WO 9314477 A1	25-05-1999 15-04-1999 03-08-1993 22-04-1999 05-08-1999 11-10-1999 06-03-1996 01-07-1999 24-08-1994 30-07-1999 08-07-1994 11-07-1993 22-07-1993
US 4725823 A	16-02-1988	SE 447920 B AT 54991 T AU 580524 B2 AU 6914087 A DE 3763862 D1 DK 92587 A ,B, EP 0235103 A2 FI 870332 A ,B, GR 3000666 T3 JP 2511666 B2 JP 62202299 A NO 870757 A ,B,	22-12-1986 15-08-1990 12-01-1989 27-08-1987 30-08-1990 26-08-1987 02-09-1987 26-08-1987 27-09-1991 03-07-1996 05-09-1987 26-08-1987

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82